

Clôturer une période de paye (analyse de la paye) - TCR

Pour clôturer une période de paye, il faut réaliser plusieurs étapes obligatoires dans le déroulement de la paye :

- Calculer la paye (menu Traitements)
- Editer les bulletins
- Calculer les charges et journaux (menu Traitements). Pour considérer que le traitement est effectué, il faut avoir coché les cases :
 - Edition de la comptabilisation (pavé [Comptabilisation](#))
 - Edition du journal des salaires (pavé [Journal et ventilations des salaires](#))
 - Du fait de la DSN, nous conseillons de cocher (pavé [Etats de déclaration](#)) :
 - Edition des états récapitulatifs pour les déclarations mensuelles tous les mois
 - Edition des récapitulatifs (autres périodes) à chaque fin de trimestre
- Générer les virements
- Procéder à vérification des virements

Analyser la paye

Cette option, située dans les Options utilisateur :



Analyse du
suivi de la...

L'écran suivant apparaît. Il va permettre d'analyser les liens entre les données et de corriger les éventuelles anomalies de traitements. Il va permettre d'éviter de relancer le calcul de paye et ainsi de refaire la chaîne entière de traitement :



ANALYSE

des éléments actifs sur la période de paye courante (au regard du calcul de paye) :

Éléments particuliers

Éléments en Anomalie

[Vue détaillée / Export...](#)

Lancer l'analyse

Chargement des données

	0%
	0%
	0%
	0%
	0%

Analyse des données

	0%
--	----

Corrections

	0%
--	----

Il faut cliquer sur le bouton Lancer l'analyse. Ce traitement est très rapide et vous affiche un résultat.

Information



Pas de correction à effectuer.
Pas de contrat restant à calculer.
Le calcul de paye est considéré comme finalisé.
L'édition des charges est considérée valide.
L'édition de la comptabilisation est considérée valide.

OK

Il faut suivre ce qui est indiqué sur le message.

Tester la DSN

Avant de clôturer, il est très fortement conseillé de générer sa DSN et de la transmettre en mode TEST afin d'éviter les retours bloquants lors de l'envoi réel et qu'il n'est plus possible de revenir sur le mois précédent.



Générer la clôture

Sélectionner le menu Traitements, option Exercice Périodes :



De janvier à novembre, le bouton de changement de période est situé en bas à gauche Ouvrir la période Septembre. L'opération consiste à fermer Aout et ouvrir Septembre :

Gestion des exercices de paye ✕

Ouverture d'une période :

Janvier
Fevrier
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre



Exercice 2023

Changer les dates d'arrêt

- Période inactive
- Période fermée
- Période ouverte

Arrêt des éléments variables le : **31/08/2023**

Ouvrir la période "Septembre"

A la fin décembre, le programme propose d'ouvrir l'exercice suivant. L'opération consiste à clôturer décembre, clôturer l'année en cours, ouvrir l'année N+1 et janvier :

Gestion des exercices de paye

Ouverture d'une période :

Janvier
Fevrier
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Aôut
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre

Exercice 2022

Changer les dates d'arrêt

Arrêt des éléments variables le : **31/12/2022**

Ouvrir l'exercice 203

■ Période inactive
■ Période fermée
■ Période ouverte

Avant de vous demander confirmation, le programme vérifie la codification de la DSN. Il peut arriver que le message suivant apparaisse :

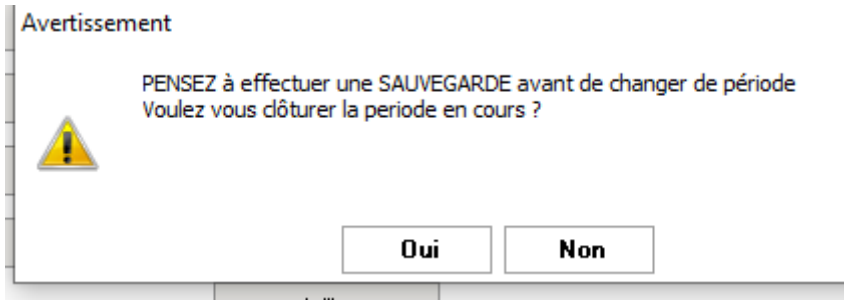
Avertissement

ATTENTION : Il existe des anomalies de paramétrage DSN
Veuillez contrôler la liste des anomalies dans le paramétrage DSN (Roue crantée)

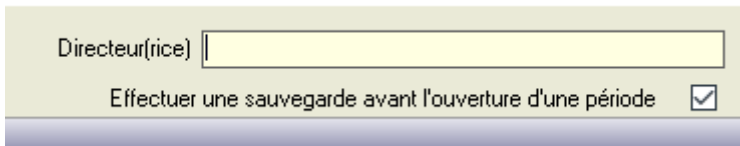
OK

Dans ce cas, il faut aller dans le menu DSN, Paramétrage DSN, activer la roue crantée pour lister les anomalies. Il s'agit d'anomalies de codifications à corriger dans la gestion des régimes.

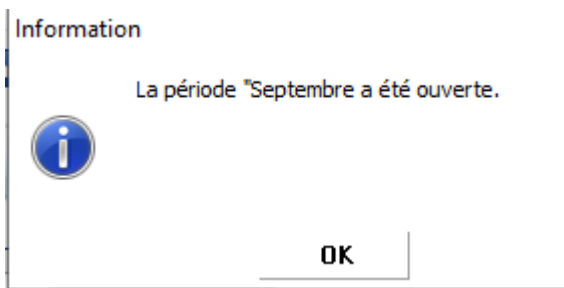
Le programme vous demande de confirmer la clôture de la période :



Le paramétrage de la sauvegarde mensuelle automatique s'effectue dans les structures, niveau association (menu Paramètres Généraux) :



Une barre de défilement permet de suivre la progression et se conclut par le message :



Revision #3

Created 28 August 2023 09:51:54 by Jean François KERSERHO

Updated 2 June 2026 09:31:53 by Jean François KERSERHO